

DEMANDE ET SOURCES D'APPROVISIONNEMENT GAZIER POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2013

	Projection D-2012-158			Résultats réels			Écarts		
	Hiver (10 ⁶ m ³) (1)	Été (10 ⁶ m ³) (2)	Total (10 ⁶ m ³) (3)	Hiver (10 ⁶ m ³) (4)	Été (10 ⁶ m ³) (5)	Total (10 ⁶ m ³) (6)	Hiver (10 ⁶ m ³) (7)	Été (10 ⁶ m ³) (8)	Total (10 ⁶ m ³) (9)
DEMANDE									
1 Continu	2 679	1 927	4 605	2 653	1 935	4 587	-26	8	-18
2 Interruptible	382	340	722	433	358	792	52	18	70
3 Client biogaz en réseau dédié	13	15	28	12	11	23	-1	-4	-5
4 Gaz d'appoint concurrence	36	106	143	13	51	64	-24	-55	-79
5 <i>Sous-total ventes</i>	<i>3 110</i>	<i>2 388</i>	<i>5 498</i>	<i>3 111</i>	<i>2 355</i>	<i>5 466</i>	<i>1</i>	<i>-33</i>	<i>-32</i>
6 Gaz perdu, usage de la compagnie et autres	41	22	63	71	43	113	30	21	51
7 Ventes GNL	2	4	7	2	14	16	0	10	9
8 <i>Sous-total demande avant injections</i>	<i>3 153</i>	<i>2 414</i>	<i>5 567</i>	<i>3 184</i>	<i>2 411</i>	<i>5 595</i>	<i>31</i>	<i>-3</i>	<i>28</i>
INVENTAIRES injections									
9 Union Gas	16	413	429	26	243	269	10	-170	-160
10 LSR *	17	11	27	13	44	57	-3	34	30
11 Pointe-du-Lac *	31	2	33	33	5	37	2	3	4
12 Saint-Flavien *	10	109	119	8	112	120	-1	3	1
13 Échanges de gaz	0	0	0	48	257	305	48	257	305
14 <i>Sous-total injections et échanges</i>	<i>73</i>	<i>535</i>	<i>608</i>	<i>128</i>	<i>661</i>	<i>789</i>	<i>54</i>	<i>126</i>	<i>180</i>
15 TOTAL DEMANDE	3 226	2 949	6 175	3 311	3 073	6 384	85	123	208
APPROVISIONNEMENT									
16 FT - Empress - GMI	778	1 103	1 882	659	1 103	1 762	-120	0	-120
17 Cessions d'optimisation	100	171	270	219	171	390	120	0	120
18 Transport par échange (Emp - GMI)	353	379	732	327	388	715	-26	9	-17
19 Transport fourni par les clients	299	399	698	323	496	819	23	97	120
20 Gaz d'appoint	36	106	143	98	49	147	62	-57	5
21 <i>Sous-total transports</i>	<i>1 567</i>	<i>2 158</i>	<i>3 725</i>	<i>1 626</i>	<i>2 208</i>	<i>3 833</i>	<i>59</i>	<i>49</i>	<i>108</i>
22 FTLH non utilisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Cessions / ventes de transport FTLH	0	0	0	0	0	0	0	0	0
24 Achats dans le territoire	0	0	0	3	1	4	3	1	4
25 Achats Dawn (GR)	1 061	692	1 754	1 094	486	1 581	33	-206	-173
26 Biogaz	13	15	28	12	11	23	-1	-4	-5
27 Autres réceptions	0	0	0	11	14	24	11	14	24
28 <i>Sous-total appro. avant retraits</i>	<i>2 641</i>	<i>2 866</i>	<i>5 507</i>	<i>2 746</i>	<i>2 720</i>	<i>5 466</i>	<i>105</i>	<i>-146</i>	<i>-41</i>
INVENTAIRES retraits									
29 Union Gas	357	72	429	321	76	397	-37	5	-32
30 LSR *	9	11	20	30	18	48	21	7	28
31 Pointe-du-Lac *	33	1	33	36	2	38	3	2	5
32 Saint-Flavien *	119	0	119	114	0	114	-5	0	-5
33 Échanges de gaz	0	0	0	48	256	304	48	256	304
34 <i>Sous-total retraits et échanges</i>	<i>518</i>	<i>83</i>	<i>601</i>	<i>547</i>	<i>353</i>	<i>900</i>	<i>29</i>	<i>269</i>	<i>299</i>
35 TOTAL APPROVISIONNEMENT	3 159	2 949	6 108	3 293	3 073	6 366	134	123	258
INTERRUPTIONS									
36 Interruptions brutes estimées	-67	0	-67	-85	0	-85	-17	0	-17
37 Dépannage, gaz d'appoint pour éviter une journée d'interruption et retrait interdit				67	0	67	67	0	67
38 INTERRUPTIONS NETTES ESTIMÉES				-18	0	-18	-18	0	-18

* Un pouvoir calorifique de 37,89 a été utilisé alors que le pouvoir calorifique a été de 37,56 MJ/m³ du 1^{er} octobre 2012 au 31 mars 2013 et 37,76 MJ/m³ par la suite.

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE LA PAGE 1

Demande

- 1 L.1 Continue : Demande observée pour la clientèle au service continu, incluant la
2 demande des clients ayant leur propre service de transport, mais excluant la
3 demande du client desservi en biogaz par un réseau dédié.
- 4 L.2 Interruptible : Demande observée pour la clientèle au service interruptible sous
5 contrat régulier.
- 6 L.3 Client biogaz en réseau dédié : Demande observée pour le client approvisionné en
7 biogaz par un réseau dédié.
- 8 L.4 Gaz d'appoint concurrence : Demande observée pour la clientèle au service
9 interruptible sous contrat de gaz d'appoint concurrence. La demande au service de
10 gaz d'appoint pour éviter une interruption est considérée en réduction des
11 interruptions brutes estimées (ligne 37).
- 12 L.6 Gaz perdu, usage de la compagnie et autres : Somme des volumes de gaz naturel
13 projetés en gaz perdu, du gaz naturel utilisé par la compagnie dans ses installations,
14 du gaz requis aux fins d'injection dans les sites d'entreposage et du gaz de
15 compression requis pour transporter le gaz sur les différents pipelines (excluant les
16 pipelines longue distance entre Empress et le territoire de Gaz Métro).
- 17 Au rapport annuel, les éléments suivants s'ajoutent à cette rubrique : l'augmentation
18 du « linepack » du réseau de distribution, les écarts positifs entre les nominations
19 envoyées à TCPL et le mesurage des compteurs dans le territoire de Gaz Métro, ainsi
20 que les écarts constatés en fonction du « Load Balancing Agreement - LBA ».
- 21 L.7 Ventes GNL : Volumes de gaz naturel liquéfié retirés de l'usine LSR pour le client
22 GNL.
- 23 L.9 à 12 Inventaires injections : Volumes de gaz naturel injectés dans les sites d'entreposage.
- 24 L.13 Échanges de gaz : Quantités de gaz naturel livrées par Gaz Métro pour les
25 transactions financières d'optimisation réalisées au cours de l'année financière et

1 relatives aux prêts d'espace, aux échanges entre périodes et géographiques ainsi
2 qu'aux cessions de FTSH avec échange pour les quantités utilisées par Gaz Métro.

Approvisionnement

- 3 L.16 FTLH Empress – GMI : Capacités de transport FTLH détenues par Gaz Métro auprès
4 de TCPL entre Empress et son territoire (GMI EDA et GMI NDA).
- 5 L.17 Cessions d'optimisation : Capacités de transport FTLH détenues par Gaz Métro
6 auprès de TCPL entre Empress et son territoire et cédées à des tierces parties, de
7 façon permanente ou temporaire, à des fins purement financières. Ces cessions
8 comportent une clause spécifique où la tierce partie s'engage à remettre dans le
9 territoire de Gaz Métro les quantités livrées par elle à Empress.
- 10 L.18 Transport par échange : Capacités de transport entre Empress et le territoire de Gaz
11 Métro (ou Dawn en été) requises pour répondre aux besoins opérationnels et
12 contractées sur le marché secondaire sous forme d'échange géographique.
- 13 L.19 Transport fourni par les clients : Capacités de transport fournies au cours de l'année
14 financière par les clients qui se sont retirés du service de transport de Gaz Métro.
- 15 L.20 Gaz d'appoint : Capacités de transport contractées par Gaz Métro pour répondre à la
16 demande de gaz d'appoint concurrence et gaz d'appoint pour éviter une interruption
17 (GAI). Le transport contracté par les clients sous le GAI est inclus.
- 18 L.22 FTLH non utilisé : Excédents de capacité de transport FTLH au cours de l'année
19 financière non optimisés.
- 20 L.23 Cessions / ventes de transport FTLH : Excédents de capacité de transport FTLH
21 effectivement cédés ou vendus sur le marché secondaire au cours de l'année
22 financière. La partie transport des ventes de fourniture est incluse.
- 23 L.24 Achats dans le territoire : Achats de fourniture de gaz naturel par Gaz Métro
24 directement dans son territoire.
- 25 L.25 Achats à Dawn (GR) : Achats de fourniture de gaz naturel par Gaz Métro à Dawn.
- 26 L.26 Biogaz : Approvisionnement fourni par un site d'enfouissement via un réseau dédié
27 relié directement au client.

- 1 L.27 Autres réceptions : Somme des éléments suivants utilisés au cours de l'année
2 financière : l'utilisation du « linepack » du réseau de distribution, les écarts négatifs
3 entre les nominations envoyées à TCPL et le mesurage des compteurs dans le
4 territoire de Gaz Métro ainsi que les écarts constatés en fonction du « Load Balancing
5 Agreement - LBA ».
- 6 L.29 à 32 Inventaires retirés : Volumes de gaz naturel retirés des sites d'entreposage.
- 7 L.33 Échanges de gaz : Quantités de gaz naturel reçues par Gaz Métro pour les
8 transactions financières d'optimisation réalisées au cours de l'année financière et
9 relatives aux prêts d'espace, aux échanges entre périodes et géographiques ainsi
10 qu'aux cessions de FTSH avec échange pour les quantités utilisées par Gaz Métro.
- 11 L.36 Interruptions brutes estimées : Niveau des interruptions appliquées à l'année
12 financière.
- 13 L.37 Dépannage, gaz d'appoint pour éviter une interruption et retrait interdit : Volumes de
14 gaz naturel observés pour ces services.
- 15 L.38 Interruptions nettes : Interruptions brutes estimées réduites des volumes de
16 dépannage, gaz d'appoint pour éviter une interruption et retrait interdit.